Le ministère cubain des Affaires étrangères annonce la suspension des services consulaires

La Havane, 12 juin (RHC) Le ministère cubain des Affaires étrangères a entamé les démarches pour résoudre dans les plus brefs délais les problèmes liés aux mécanismes de charges et paiements de plusieurs ambassades accréditées à La Havane, a déclaré samedi un haut fonctionnaire.

Sur son compte Twitter, Ernesto Soberón, directeur général des Affaires consulaires et des Cubains résidant à l'étranger, a déclaré « qu'un nombre réduit d'ambassades accréditées à La Havane ont récemment annoncé leur décision de suspendre temporairement les services consulaires » .

Le haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères a expliqué que « conformément aux dispositions de l'instruction 01/2022 de la BCC (Banque Centrale de Cuba), concernant la gestion des comptes bancaires en monnaie nationale et en monnaie librement convertible, les missions diplomatiques concernées doivent procéder à des ajustements dans les mécanismes de perception de paiement associés à leurs services consulaires.

Il a également souligné que le ministère des Affaires étrangères (MINREX) est en communication avec ces ambassades et les institutions financières cubaines, dans le but de résoudre cette situation spécifique dans les plus brefs délais et avec un impact minimal sur nos ressortissants ».

Source Prensa Latina

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/290500-le-ministere-cubain-des-affaires-etrangeres-annonce-la-suspension-des-services-consulaires

Radio Habana Cuba